



**Tournai**

3 février 2014

## Communiqué de Presse

# On va pouvoir ranger les seaux !

On va pouvoir ranger les seaux ! C'est en substance le message qu'adresse François Schillings, Président du cdH à la ville de Tournai et à tous les sportifs qui fréquentent quotidiennement le Hall des Sports de la CET.

A l'initiative de la section locale du cdH de Tournai, le Ministre des Sports André Antoine était présent à Tournai ce mardi 26 novembre 2013.

Le Ministre avait déclaré que la ville pouvait lancer une procédure d'urgence pour les travaux de réparation de la toiture du Hall des Sports (Art. 23 du décret du 25 février 1999).

La demande fut introduite (... ouf !) et après analyse en profondeur du dossier, Infrasports a organisé différentes réunions car la solution retenue dans le cahier spécial des charges posait problème !

De fait, le matériau choisit par la Ville de Tournai présentait des caractéristiques et une mise en œuvre similaire à la toiture actuellement en place. Bref... on mettait un emplâtre sur une jambe de bois !

Quelques réunions plus tard... Au vu des remarques formulées concernant le nouveau type de matériel choisit par la Ville et vu l'importance de la bonne exécution de ces travaux, il a été convenu :

- ✓ que le procédé utilisé soit approuvé par le CSTC (Centre Scientifique et Technique de la Construction) comme technique acceptable ;
- ✓ qu'un organisme de contrôle « type SECO » (Technical Control Bureau for Construction) suive activement le chantier ;

Moyennant le rapport de désignation des entreprises et offres reçues et le respect des deux conditions mentionnées ci-avant, les travaux pourront débuter dans les meilleurs délais !

C'est en tous les cas ce qu'a signifié le Ministre André Antoine en marquant son accord sur cette procédure d'urgence ce lundi 3 février 2014.

Le cdH de Tournai se réjouit d'avoir pu débloquer ce dossier qui traînait depuis bien trop longtemps... !